

15 mar 1996 -16:00

Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 15 mars 1996

Le Conseil des Ministres s'est réuni à Val-Duchesse, le vendredi 15 mars 1996, de 10h à 12h30, sous la présidence du Premier Ministre Jean-Luc Dehaene. Le Conseil des Ministres a décidé de régler le problème de la responsabilité des fonctionnaires pour les actes posés dans l'exercice de leur fonction. Pour ce faire, il a approuvé un avant-projet de loi et un projet d'arrêté royal. (communiqué 1 du 15/03/1996) Ensuite, la possibilité d'aide aux victimes d'actes intentionnels de +violence a été étendue. (communiqué 2 du 15/03/1996) Du 1er juillet au 31 décembre 1996, la Belgique assurera la +présidence de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO). Les discussions du Conseil des Ministres ont porté sur l'organisation de cette présidence. (communiqué 3 du 15/03/1996) Les discussions du Conseil des Ministres ont porté sur l'état de la +question du comité A ainsi que sur la préparation de la rencontre avec les partenaires sociaux. Dans le cadre de l'informatisation de l'Ordre judiciaire, le Conseil des Ministres a approuvé l'adjudication du projet d'informatisation et d'équipement des cinq parquets généraux et des greffes correctionnels des cours d'appel. (communiqué 4 du 15/03/1996) La Conférence intergouvernementale (CIG) de l'UE se déroulera le 29 +mars 1996 à Turin. Dans le cadre de la préparation de cette Conférence:- les discussions du Conseil des Ministres ont porté sur le mémorandum des pays du Benelux;- le Conseil des Ministres a approuvé l'accord atteint entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions en matière de représentation de l'Etat fédéral, des Communautés et des Régions au sein de la Conférence intergouvernementale (CIG). (communiqué 5 du 15/03/1996)** *Le Conseil des Ministres a approuvé trois achats destinés aux forces armées. (communiqué 6 du 15/03/1996) Ensuite, une décision a été prise concernant le remplacement des fonctionnaires qui sont provisoirement dispensés de service. Dans le cadre de l'application par la Belgique de conventions et d'accords internationaux, le Conseil des Ministres a approuvé 10 avant-projets de loi. Ces avant-projets traitent des matières suivantes: 1) La Convention n°129 de la Conférence internationale du travail concernant l'inspection du travail dans l'agriculture; 2) et 3) La Convention relative aux obligations alimentaires et la Convention relative à la reconnaissance et à l'exécution de décisions concernant les obligations alimentaires; 4) La Convention et le Protocole additionnel concernant les formulaires plurilingues d'actes d'état civil; 5) La Convention concernant l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Convention relative à la compétence et l'exécution de décisions en matière civile et commerciale; 6) La Convention concernant la double imposition, conclue entre la Belgique et l'Algérie; 7) La Convention concernant la double imposition, entre la Belgique et l'Inde; 8) Accord de coopération entre les Etats membres de la CECA et la CECA, d'une part, et la Slovénie d'autre part; 9) L'Accord de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et ses Etats membres et l'Ukraine; 10) La Convention sur la sûreté nucléaire. (communiqué 7 du 15/03/1996) Enfin, le Conseil des Ministres a pris connaissance des +communications:- du Ministre de la Santé publique concernant la situation actuelle de l'Institut Pasteur;- du Ministre des Affaires étrangères concernant la Slovénie orientale et le Rwanda;- du Premier Ministre et du Secrétaire d'Etat à la Coopération au développement concernant le retour des coopérants médicaux au Burundi;- de la Ministre de l'Emploi et du Travail sur le traitement différent de la pré-pension entre les hommes et les femmes.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

15 mar 1996 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 15 mars 1996](#)

Régime de la responsabilité des fonctionnaires

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

15 mar 1996 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 15 mars 1996](#)

Aide aux victimes d'actes intentionnels de violence

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

15 mar 1996 -16:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 15 mars 1996

Présidence belge de l'UEO

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

15 mar 1996 -16:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 15 mars 1996

Informatisation des parquets généraux et des greffes correctionnels de s cours d'appel

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

15 mar 1996 -16:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 15 mars 1996

ACCORD ENTRE L'ETAT FEDERAL, LES COMMUNAUTES ET LES REGIONS AU SEIN DE
LA CONFERENCE INTERMINISTERIELLE DE POLITIQUE ETRANGERE

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

15 mar 1996 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 15 mars 1996](#)

Achats destinés au Ministère de la Défense nationale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

15 mar 1996 -16:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 15 mars 1996

Conventions et accords internationaux

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe